

## **Concours Manipulateur d'Électroradiologie Médicale**

### **Filière Techniques**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/8/2008 10:52:27

**Missions :** Le manipulateur d'électroradiologie médicale contribue à la réalisation des examens nécessaires à l'établissement d'un diagnostic relevant des techniques d'imagerie médicale et de la mise en œuvre des traitements dans le cadre de la radiothérapie sous directive médicale.

#### **Les qualités requises pour être Manipulateur d'Electroradiologie Médicale :**

- Qualités humaines nécessaires pour établir un climat de confiance avec le patient ;
  - Qualités techniques dans l'utilisation d'appareils de plus en plus sophistiqués ;
  - Rapidité, précision et organisation des gestes et maîtrise de soi.
- Il s'investit également dans des opérations informatiques et numériques afin d'améliorer la qualité des actes radiologiques et d'en faciliter le diagnostic.

#### **Le manipulateur d'électroradiologie médicale peut travailler dans différents secteurs :**

- Les hôpitaux, les cliniques ;
- Les centres anticancéreux ;
- Les services de radiologie ou de radiothérapie ;
- Les cabinets privés de radiologie ou dans des centres de dépistage.

#### **Ainsi que dans des services variés :**

- Service de radiodiagnostic (imagerie médicale) ;
- Service de radiothérapie (traitement par les rayons) ;
- Service de médecine nucléaire (examens par des substances radioactives) ;
- Service d'électrophysiologie.

#### **Conditions d'admission au concours :**

Le concours sur titres est ouvert aux candidat(e)s remplissant les conditions suivantes : **I -**

**CONDITIONS GENERALES** 1) être ressortissant (e) d'un état membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

2) ne pas être déchu(e) des droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'emploi postulé.

3) se trouver en position régulière au regard du code du service national.

4) avoir été reconnu (e) comme possédant les aptitudes physiques nécessaires pour assurer un service régulier (sur avis du médecin chef de la ville de Paris après visite médicale pour les lauréat(e)s du concours).

**II - CONDITIONS PARTICULIERES** 1°) Etre titulaire du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie, du brevet de technicien supérieur d'électroradiologie médicale ou du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique ; 2°) Etre âgé(e) de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

Cette dernière limite d'âge s'entend sans préjudice de l'application des

dispositions en vigueur en matière de report des âges limites au titre des services publics, du service national et des charges de famille ou de la qualité de travailleur (-euse) handicapé(e). **Conditions de nomination, stage et titularisation** Les candidat(e)s admis(es) au concours sont nommé(e)s en qualité de manipulateur d'électroradiologie médicale stagiaire de la ville de Paris. Ils ou elles ne peuvent être titularisé(e)s qu'après avoir accompli un stage dont la durée est un an. Les candidat(e)s dont la candidature a été acceptée sous condition de justifier avant le 31 décembre de l'année du concours de la possession d'un des titres ou diplômes exigés pour se présenter au concours ne peuvent être nommé(e)s à partir de la date à laquelle ils ou elles remplissent cette condition. Ceux ou celles qui ne la rempliraient pas perdraient le bénéfice de leur admission. Les stagiaires qui avaient déjà la qualité de fonctionnaire peuvent, pendant la durée de leur stage, opter entre le traitement auquel ils auraient droit dans leur corps d'origine et le traitement de manipulateur d'électroradiologie médicale stagiaire. **Epreuve d'admissibilité**

Epreuve écrite et anonyme comportant cinq questions de culture générale. **Epreuves d'admission**

1 - Une épreuve orale consistant en un entretien en langue française avec le jury afin de lui permettre d'apprécier le parcours professionnel du candidat et ses motivations à partir de son dossier d'inscription.

2 - Une épreuve de mise en situation pratique concernant au moins deux domaines de compétence des Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale dont celui de la radiothérapie

Cette épreuve comprend :

a) **L'étude d'un cas clinique** en rapport avec l'exercice de la profession de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale

b) **Une épreuve de simulation** de mise en situation pratique doit permettre au jury d'apprécier les connaissances, les capacités de compréhension et d'analyse d'une situation donnée ainsi que les démarches et aptitudes techniques et pratiques du candidat.